

D'ABORD AVEC TOUT L'MONDE!

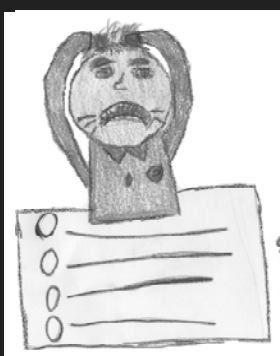


Bulletin de vote avec photo et logo

X



Affiche avec photo des candidats



**Bulletin de vote sans logo des partis
ni photo des candidats**

Pages 4, 5 et 8

Dossier Accessibilité Vote

**Entrevue exclusive avec
le Directeur général des élections**

Pages 6, 7

La campagne Centraide Québec

et plus encore !

Table des matières

Courrier du lecteur	p.2-3
À la une : Dossier Accessibilité Vote	p.4-5-8
Sur le terrain : Centraide, Action pacifique et plus...	p.6-7
Nos droits : Il faut bouger et arrêter d'attendre	p.9
Personnalité : Bénévole 2006, Cécile Bellemare	p.10
Arts et Culture: Pauline Bard, une musicienne unique...	p.11
Le mot caché de Lise	p.8
Rendez-vous, Babillard, Petites annonces	p.12

Crédits

Éditeur :	Mouvement Personne D'Abord du Québec Métropolitain
Comité de rédaction :	
Journalistes et recherche :	Michel Aubut, Cécile Bellemare Pierre Dechene, Sylvie Gagné Robert Laflamme, Réjean Leclerc Gabriel Lemieux, Lise Luckenuick Yvette Muise, Serge Plamondon Rémi Rousseau, André Vallerand Hélène Bernier, Daniel Couture Sylvie Gagné, Régent Lacroix, Michelle R.-Rousseau, Santô Graph Sylvie Giroux, Robert Laflamme Réjean Leclerc
Photographies :	
Illustration :	
Personne-ressource au comité et révision :	Régent Lacroix
Collaboration textes et recherche :	Hélène Bernier, Pierrette Dion Michelle R.-Rousseau
Infographie/ mise en pages :	Régent Lacroix, Publications Lysar
Conception logos :	Jean-François Boisvert, Kathleen Kelly Ian Renaud-Lauzé
Impression :	Publications Lysar
Distribution :	Jacques Beaudet, Ronald Demers Catherine Fortier, Serge Plamondon Rémi Rousseau
Co-distribution :	Distribution Affiche-Tout
Version audio : Lecteurs :	Michel Déry, Sylvie Gagné

Tirage

Le Vol.4 No.5, de « **D'Abord avec tout l'Monde!** » est imprimé à 10 000 exemplaires et distribué gratuitement dans la région de Québec par le Mouvement Personne D'Abord du Québec Métropolitain.

© 2006 MPD'AQM. Le contenu de « **D'Abord avec tout l'Monde!** » ne peut être reproduit que s'il est fait mention de la source.

Dépôt légal, 1^{er} trimestre 2002 • Bibliothèque nationale du Québec • Bibliothèque nationale du Canada • ISSN-1499-9900 (imprimé) ISSN-1499-9919 (audio)

Abonnement de soutien

Ce journal vous intéresse?
Vous aimeriez en obtenir un exemplaire directement chez vous ?
Vous désirez appuyer notre cause ?
Rien de plus facile, contactez-nous au :

Mouvement Personne D'Abord du Québec Métropolitain
2101, 1^{ère} Avenue
Québec (Québec) G1L 3M6
Téléphone & Télécopieur : (418) 524-2404
Courriel : mpdaqm@globetrotter.net



Secrétariat à l'action
communautaire
autonome
Québec



Courrier



Lettre adressée, le 20 octobre dernier, aux chefs des 13 partis officiellement reconnus

Monsieur, Madame

La Fédération des Mouvements Personne D'Abord du Québec (FMPDAQ) a vu le jour en 1991, afin de concerter et représenter ses membres au niveau provincial. Quatorze Mouvements Personne d'Abord sont actifs dans neuf régions du Québec. La Fédération et les Mouvements Personne D'Abord sont dirigés PAR et POUR les personnes vivant avec une « déficience intellectuelle ». Les membres parlent et agissent en leur propre nom. Ils travaillent à la défense des droits de plus de 225 000 personnes vivant avec une « déficience intellectuelle » au Québec.

Au moment de la consultation sur le mode de scrutin, la Fédération des Mouvements Personne D'Abord du Québec (FMPDAQ) conjointement avec le Mouvement Personne D'Abord du Québec Métropolitain a déposé un mémoire à la Commission spéciale sur la Loi électorale. Madame Yvette Muise, présidente du Mouvement de Québec et moi-même avons présenté ce mémoire lors des audiences publiques de la Commission itinérante à Lévis, le 9 février 2006.

Dans notre mémoire, nous avons demandé au Gouvernement « **Que le modèle du bulletin de vote avec photographies des candidats avec l'inscription des noms en gros caractères et des logos des partis soit adopté et annexé à la loi** »¹. D'autres organismes en défense de droits et en alphabétisation ont aussi proposé une modification du bulletin de vote. Le comité citoyen de la Commission dans son rapport, était d'accord avec cette demande et recommandait à l'Assemblée nationale de procéder à ces changements dans les plus brefs délais.

Depuis, la Commission spéciale sur la Loi électorale a remis son rapport, dans lequel, elle se prononçait en faveur d'une telle modification et elle suggérait au Directeur général des élections de procéder à des essais. Lors des élections partielles dans Sainte-Marie/St-Jacques, Taillon et Pointes-aux-Trembles, des affiches en noir et blanc, avec les photos et les noms des candidats en gros caractères ont été installées dans les bureaux de vote ou près des isolements.

Le directeur général des élections, Me Marcel Blanchet, nous a invité à venir observer le comportement des électeurs face à cette nouvelle mesure fort intéressante. Nous sommes déçus de l'absence de couleur et du logo des partis sur ces affiches. Ces deux éléments sont essentiels pour que nous puissions bien identifier les candidats et c'est dans ce but que nous sollicitons votre collaboration en donnant officiellement votre autorisation au Directeur général des élections pour la reproduction du logo de votre parti, en couleur, sur ces affiches avant le déclenchement des prochaines élections provinciales.

Pour les personnes vivant avec une « déficience intellectuelle » et toutes les personnes analphabètes, l'affiche dans les bureaux de vote, comme mesure facilitante à l'exercice du droit de vote, c'est bien mais ce n'est pas une réponse aussi efficace à leurs besoins comme électeurs que la modification du bulletin de vote tel que demandé par notre Fédération et les autres organismes communautaires. Nous sommes conscients des difficultés d'application de ces modifications, mais n'oubliez pas qu'en plus des électeurs vivant avec une « déficience intellectuelle », il y a aussi tous les gens en alphabétisation, les immigrants naturalisés et les personnes âgées qui bénéficieraient d'un bulletin de vote adapté.

Les membres du FMPDAQ, dans le cadre d'une campagne de sensibilisation, sollicitent l'appui de nombreux partenaires et de l'ensemble des partis politique provinciaux et c'est en tant que chef de parti, Monsieur, Madame, que nous vous interpellons. Nous désirons avoir votre soutien et celui de vos collègues à ces demandes qui représentent un pas de plus dans l'exercice de la citoyenneté pleine et entière des Personnes D'Abord.

¹ Mémoire présenté à la commission spéciale sur la Loi électorale, *Pour vous, comme pour nous Des mesures simples... qui font toute la différence!*, FMPDAQ, décembre 2005, page 14

Madame Louise Bourgeois,
Présidente de la Fédération des Mouvements Personne D'Abord du Québec

c.c : Me Marcel Blanchet, Directeur général des élections du Québec

p.j. : Copie du mémoire, *Pour vous, comme pour nous Des mesures simples... qui font toute la différence!* présenté à la Commission spéciale sur la Loi électorale

FÉDÉRATION DES MOUVEMENTS PERSONNE D'ABORD DU QUÉBEC

3958, rue Dandurand, Local S-4, Montréal (Québec) H1X 1P7

Téléphone : 514-723-7507 - Ligne sans frais : 877-475-1617 - Télécopieur : 514-723-2517

Courriel : fmpdaq@bellnet.ca - Site Web : www.fmpdaq.org

du lecteur



Marc Picard
Député de Chutes-de-la-Chaudière
Action démocratique du Québec

Cher(es) lecteurs et lectrices,

Tout d'abord, en tant que membre de la Commission spéciale sur la réforme de la Loi électorale, je tiens à féliciter le Mouvement Personne d'abord du Québec métropolitain pour sa participation aux audiences de celle-ci, où vous avez été entendu le 9 février dernier à Lévis.

De plus, je remercie votre groupe et ses représentants d'avoir pris le temps de communiquer avec nous afin de faire valoir les changements que vous prônez pour favoriser l'exercice du droit de vote.

Vous avez invoqué que pour une plus grande accessibilité et une participation sociale accrue ainsi que pour supporter et actualiser l'exercice du droit de vote à tous les citoyens incluant les personnes vivant avec des difficultés de lecture, qu'apparaissent sur les bulletins de vote, les photos des candidats avec les logos de leurs partis et l'inscription de leurs noms en gros caractères.

Or, l'ADQ, s'est déjà prononcé en faveur des mesures favorisant l'exercice du droit de vote. Notamment, lors des élections partielles du comté de Taillon et de Verchères où nous avons appuyé les mesures qui ont été mises à l'essai. Nous demeurons donc, en continuité avec notre position, et appuyons la mise en œuvre de toutes mesures pouvant améliorer l'exercice du droit de vote pour les citoyens du Québec.

Bien à vous,

Marc Picard

À tous nos lecteurs

À l'intérieur de ce numéro, vous trouverez une lettre de pétition, telle qu'expliquée à droite.

Si vous êtes d'accord avec notre objectif, faites la circuler et signer dans votre entourage.

10 000 lettres portant 20 signatures chacune, ce sont 200 000 personnes qui, ensemble, peuvent faire bouger les choses.

Plus nous serons nombreux à voter parce que nous saurons pour qui l'on vote, plus le gouvernement élu sera représentatif de nos attentes.

Il vous est également possible de venir porter la pétition à notre bureau à Québec au 2101, 1ère Avenue. Nous l'acheminons pour vous à la Fédération.

Pour un bulletin de vote adapté

Pour vous, comme pour nous
Des mesures simples... qui font toute la différence!

INVITATION À LA MOBILISATION

La Fédération des Mouvements Personne D'abord du Québec lance une pétition en faveur d'un **bulletin de vote adapté**, pour assurer l'accès au droit de vote et l'exercice de la citoyenneté pleine et entière de tous les électeurs.

Un bulletin de vote adapté :
avec photographie des candidats, inscription des noms en gros caractères et logo des partis



Distribuez et signez en grand nombre la pétition ci-jointe. Elle sera remise par Monsieur Alain Paquet, député de Laval-des-Rapides, à l'Assemblée nationale du Québec !

Retourner avant le 31 janvier 2007 les copies originales de la pétition à :

Fédération des Mouvements Personne D'abord du Québec
3958, rue Dandurand, local S-4
Montréal (Québec) H1X 1P7

Pour communiquer avec nous : 514-723-7507 ou la ligne sans frais : 877-475-1617



Lettre ouverte - 29 octobre 2006 - pour diffusion.

La réforme du mode de scrutin québécois : une question de respect.

Il y a quelques mois, un message clair a été envoyé aux membres de l'Assemblée nationale : le mode de scrutin actuel n'est plus adéquat et il doit être remplacé par un instrument qui le renouvellera en profondeur.

Aujourd'hui où en sommes-nous? Trois ans et demi après sa promesse de remplacer le mode de scrutin dans le présent mandat, le gouvernement libéral est devant une décision à prendre : respecter ou non la volonté de changement véritable qui s'est exprimée majoritairement devant la Commission spéciale sur la loi électorale. Le gouvernement saisira-t-il cette occasion pour démontrer sa capacité à écouter la population qu'il a lui-même invitée à se prononcer? À défaut, cela signifierait le non-respect du programme du parti libéral, mais également que la majorité de ses élus nieraient leurs propres engagements, réitérés pour se faire élire en 2003.

Personne ne peut faire abstraction que la CSLE a représenté une consultation large (près de 2000 interventions) et que des tendances fortes s'y sont exprimées en faveur d'un changement majeur. Pour une commission parlementaire, cela représentait une très forte participation. Il serait maintenant normal et responsable que le ministre Benoît Pelletier, qui a d'ailleurs largement louangé cette participation, s'appuie sur les messages qu'il y a entendus et amène ses collègues à présenter un projet de loi s'y conformant.

Reprenant plusieurs des demandes du Mouvement pour une démocratie nouvelle (MDN), des centaines de personnes et d'organismes ont en effet exigé de meilleurs résultats que ceux proposés par l'avant-projet de loi (déposé en 2004), notamment que tous les votes comptent et comptent également, peu importe le parti qu'ils désignent et le lieu où ils s'exercent. L'unanimité s'est pratiquement faite autour du principe qu'un modèle mixte devrait permettre deux votes, plutôt qu'un seul, et, dans la grande majorité des interventions, l'on a exigé qu'au moins 40% des sièges servent à corriger les distorsions. Le fractionnement du territoire québécois en entités trop nombreuses a également été décrié dans la très grande majorité des interventions car cela ne permet pas de corriger véritablement ces distorsions, ni de respecter la diversité du vote. De plus, non seulement y a-t-on souligné la nécessité de la pleine participation au pouvoir des femmes et des personnes issues de la diversité ethnoculturelle, mais des améliorations notables ont été réclamées aux mesures proposées car les résultats ne doivent plus dépendre du hasard ou des résultats de quelques circonscriptions.

La CLSE a entendu ces exigences dans toutes les régions qu'elle a visitées. Elles ont été exprimées autant par des individus que par des organismes, des groupes locaux aux centrales syndicales et regroupements nationaux, en passant par les diverses tables de concertations de toutes les régions. Après des décennies de réflexions, cette consultation démontre que le Québec est prêt à agir pour que le lieu où se prennent les décisions pour l'ensemble de la société respecte les composantes idéologiques et démographiques de cette même société.

Ce gouvernement nous invite à lutter contre le racisme, à atteindre la parité au sein des conseils d'administration des sociétés d'État, à avoir confiance en l'exercice du vote, à percevoir positivement nos élus, etc. Par ses discours, il nous encourage à prendre une part active à la société québécoise, quels que soient notre origine ethnoculturelle, notre sexe ou notre âge. La réforme du mode de scrutin représente une belle occasion pour démontrer que la composition de l'Assemblée nationale n'est pas exclue de ce plan d'ensemble et de prouver à la population que ce gouvernement était réellement prêt pour du changement.

Mercédezs Roberge,
présidente du Mouvement pour une démocratie nouvelle
info@democratie-nouvelle.qc.ca

**Vous avez des commentaires, des opinions, à émettre
sur ces lettres ou sur un article du Journal ?
N'hésitez pas à écrire. Cette tribune vous appartient
Journal « D'Abord avec tout l'Monde ! »
2101, 1ère Avenue, Québec (Québec) G1L 3M6
Courriel: mpdaqm@globetrotter.net**



À la une



Entrevue: Yvette Muise;
recherches et résumé:
Hélène Bernier,
Régent Lacroix

Quand une photo vaut mille...maux!

Alors que depuis une vingtaine d'années, il y a une diminution du taux de participation aux élections; alors que depuis plus de dix ans, les groupes populaires en alphabétisation sensibilisent nos élus sur l'importance de modifier le bulletin de vote; alors qu'en Afrique, au Pérou et en Haïti, on retrouve les photos des candidats sur les bulletins de vote : au Québec, on se creuse encore la tête pour trouver une façon de le faire! Une modification qui, pourtant, améliorerait l'accès au vote et favoriserait son exercice.

Vœux pieux ou objectif réalisable?



Dans son rapport d'avril 2004, « *Améliorer l'accès au vote et favoriser son exercice, une proposition du directeur général des élections du Québec* » monsieur

Blanchet exprimait, en page 101, le point de vue suivant :

« *Il importe, notamment, que des essais portant sur le bulletin de vote avec photos soient réalisés au cours des élections partielles à venir. Ces différentes mesures pourraient graduellement être adoptées par le législateur et intégrées en élections générales en fonction des résultats obtenus lors des essais, et après avoir fait l'objet d'une évaluation concluante de la part du Directeur général des élections.* ».

Lors d'une entrevue réalisée, il y a déjà quelques mois, en préparation de notre dossier, nous avons demandé au Directeur général des élections, monsieur Marcel Blanchet, pourquoi l'expérience n'était pas encore réalisée :

« *J'avais dit dans le document, lors d'une prochaine élection partielle. On a ça dans nos cahiers. On ne peut pas tout faire; vous c'est une mesure qui vous préoccupe beaucoup, à laquelle on croit aussi. Si on n'avait pas cru à ça, on ne l'aurait pas mis dans notre rapport. On va le faire. Ça fait partie de nos recommandations. C'est mon équipe qui recommande ça. On va certainement l'essayer, il s'agit de savoir quand on va pouvoir le faire de façon sécuritaire.* »

Des tonnes de problèmes



Le jour où nous verrons les photos des candidats sur les bulletins de votes lors d'une élection générale, une foule de problèmes techniques auront été résolus. Monsieur

Blanchet nous en explique quelques-uns:

« *On a proposé ça aux députés. L'Assemblée nationale n'a pas encore donné son accord à ça. On est en discussions avec les partis politiques là-dessus. Ça me prend l'accord des 3 chefs de parti. Il faut que les 3 signent un accord avec moi pour que je puisse faire ça. Il me faut les convaincre que la machine va marcher, que ça ne plantera pas, que tout va être juste et équitable. C'est un gros défi qui n'est pas insurmontable. On va finir par avoir leur accord. On va le faire mais quand on va le faire, on va être sûrs de notre coup*

pour ne pas se faire critiquer. On est en étude là-dessus. »

« *La période de mise en candidatures est très, très courte. On a un échéancier de 33 jours. Les candidats on les connaît peut-être, plus tard, deux semaines avant l'élection. Pour une élection partielle, pour une expérience, c'est faisable, mais va falloir s'organiser sur le plan technique pour qu'on puisse le faire éventuellement sur le plan provincial.* »

Pourtant, ça se fait dans d'autres pays.



« *Eux-autres, ils connaissent la date d'élections des mois, des années d'avance.* », nous explique Me Blanchet. « *La liste électorale, ça ferme des fois jusqu'à trois mois d'avance, la liste des candidatures, ça se ferme des fois jusqu'à un mois ou deux d'avance. Ils ont le temps! Ici, l'élection c'est 33 jours. 33 jours pour faire tout ça. C'est ça notre défi. Notre problème est là. C'est pas un problème insurmontable, on va trouver le moyen de régler ça.* »

« *Ça veut dire qu'il faudrait avoir les photos de tout ce monde-là, les imprimer sur bulletins de vote, s'assurer que c'est de la même qualité partout, qu'il n'y en a pas un qui paraît mieux que l'autre. C'est un gros défi technique. Ce serait très simple de dire : vous allez nous fournir vos photos; organisez-vous pour qu'elles soient les plus belles possible, parce que ce sont celles-là qui vont apparaître sur les bulletins de vote. Mais ils ont tellement peur que la photo de l'un soit plus belle que la photo de l'autre, que ça peut créer des inquiétudes. Et là, quand arrivera le bulletin de vote, s'ils s'aperçoivent que leur candidat est beaucoup moins en valeur sur la photo que le candidat de l'autre, on sait que ça peut avoir une influence.* »

Expérience-pilote avec des affiches



« *L'autre hypothèse qu'on envisage aussi, qui serait peut-être plus facile à réaliser à court terme, c'est de mettre dans les bureaux de vote, des affiches avec les photos des candidats et leur nom en dessous, même si on ne retrouverait pas les photos sur les bulletins de vote.* », nous avait confié monsieur Blanchet lors de cette entrevue.

Depuis, il y a eu deux élections partielles, en

mars et en août 2006. Et tel qu'il nous l'avait indiqué, à chaque occasion, on retrouvait des affiches avec photos et noms des candidats derrière chaque isoloir et à l'entrée des bureaux de scrutin.

De plus, des représentantes de la Fédération des Mouvements Personne d'Abord du Québec ont obtenu l'autorisation du bureau de la Direction générale des élections pour effectuer une tournée d'observation lors de ces partielles.



Projet-pilote aux partielles d'avril 2006 : des affiches avec les photros des candidats dans les bureaux de scrutins, expérience répétée quelques mois plus tard.

Lors d'un entretien téléphonique, madame Brigitte Labbé, responsable du dossier des clientèles particulières au bureau de la Direction générale des élections, nous a fait part de problématiques rencontrées dans la réalisation des affiches pour ces partielles:

- Le délai très court entre la fin des mises en candidature et l'envoi du matériel aux différents imprimeurs : la Direction générale des élections reçoit les feuilles de candidatures à 14 heures le samedi et tout le matériel doit être acheminé aux imprimeries au plus tard le lendemain.

- La remise des photos par les candidats : souvent des photos non-conformes aux critères exigés ou encore remises à la toute dernière minute;

- Un format d'affiche standard malgré le nombre de candidats variant d'un comté à l'autre, et ce, tout en tenant compte des

capacités des presses. La Direction générale des élections doit faire affaires avec quelque 80 imprimeurs qui n'ont pas tous le même genre d'équipement.

Pour madame Labbé, dans le contexte de ce projet-pilote, « les affiches ont bien fait le travail » comme outil additionnel pour faciliter le vote aux électeurs.

Mais, le bulletin de vote étant l'outil essentiel, s'il survenait un problème ne serait-ce qu'avec une seule photo, il pourrait y avoir contestation des résultats et demande d'une nouvelle élection.

Malgré cela, madame Labbé compte bien qu'on puisse éventuellement réaliser un projet-pilote de bulletin de vote avec photographie des candidats lors d'une partielle.

Pour que les choses avancent

À la lumière de tout ce qui nous a été dit et des expériences réalisées, il est évident que le noeud du problème réside dans le délai trop court entre la fin de la période de mises en candidature et le début de la campagne électorale.

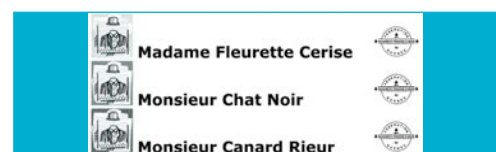
Pour que le Directeur général des élections puisse procéder et pour que nous ayons, un jour prochain, un bulletin de vote avec photo des candidats et logo des partis, il faut que nos revendications entraînent un changement de volonté politique de tous les partis.

Dans cette optique, lors de notre entrevue, nous avons demandé à monsieur Blanchet, si le Mouvement pourrait compter sur son appui si nous mettions en branle une pétition pour faire passer nos revendications :



« *Nous on a fait la demande, la recommandation. On sait déjà qu'on a votre appui. Mais si vous avez d'autres moyens pour manifester votre appui à cette recommandation, c'est certain qu'on va être d'accord, parce que la recommandation dans mon rapport, ça vient des consultations qui ont été faites auprès des organismes. Je pourrai même écrire une lettre comme quoi j'appuie la démarche que vous faites pour faciliter l'exercice du droit de vote. Je pourrais dire : il y a une pétition pour demander ça et je vous rappelle que dans mon rapport de 2004, j'avais recommandé la même chose donc, j'appuie la pétition.* »

« *Nous on a fait la demande, la recommandation. On sait déjà qu'on a votre appui. Mais si vous avez d'autres moyens pour manifester votre appui à cette recommandation, c'est certain qu'on va être d'accord, parce que la recommandation dans mon rapport, ça vient des consultations qui ont été faites auprès des organismes. Je pourrai même écrire une lettre comme quoi j'appuie la démarche que vous faites pour faciliter l'exercice du droit de vote. Je pourrais dire : il y a une pétition pour demander ça et je vous rappelle que dans mon rapport de 2004, j'avais recommandé la même chose donc, j'appuie la pétition.* »





Amélioration de l'accès au vote pour tous!

La Fédération des Mouvements Personne d'Abord conjointement avec le Mouvement de Québec a préparé et déposé à l'Assemblée nationale, le 20 décembre 2005, un mémoire concernant les modalités d'exercice du droit de vote et le mode de votation.

Le 9 février 2006, à Lévis, les présidentes Louise Bourgeois de la Fédération et Yvette Muise du Mouvement de Québec ont présenté ce Mémoire aux auditions de la Commission spéciale sur la loi électorale.



Photo Daniel Couture, courtoisie de La Voix du Sud

Un point de vue « livré avec éloquence et avec conviction et sur quelque chose que nous n'avions pas encore entendu jusqu'à date, toute la question de la photo à côté du nom sur un bulletin de vote. » a fait remarquer le président de la Commission et député de Marquette, François Quimet.

Le bulletin de vote avec photos c'est important « ... parce qu'on n'est pas capable lire les choses, parce que c'est écrit trop petit et puis on est obligés de demander à du monde à mon âge, demander à d'autres, ce n'est pas bien, bien le fun. On veut être responsables puis avoir notre dignité humaine. Puis ce n'est pas juste pour nous autres, c'est pour les personnes âgées, les personnes qui ne savent pas lire, les personnes immigrantes, c'est tout ce beau monde là. » a tenu à préciser Yvette Muise s'attirant ce compliment du président : « Alors, vous avez une logique implacable. »

De son côté, le porte-parole de l'opposition officielle en matière de réforme des institu-

tions démocratiques et député de Masson, Luc Thériault a tenu à souligner « une contribution qui dénote une omission dans cette consultation. » avant d'ajouter : « Moi, j'accueille favorablement vos recommandations, notamment en ce qui a trait à faire en sorte que tout le monde ait une égalité des chances lors d'un scrutin. Comme vous le dites si bien, ce n'est pas parce qu'on a certaines limitations fonctionnelles ou une déficience qu'il faut que ça devienne un handicap. Et c'est à la société à faire en sorte que cela ne devienne pas handicapant et, en ce sens-là, j'accueille favorablement, en tout cas en ce qui a trait au bulletin de vote, votre proposition. »

Les 3 principales revendications du Mémoire:

- Que le modèle du bulletin de vote avec photographies des candidats avec l'inscription des noms en gros caractères et des logos des partis soit adopté et annexé à la loi.
- Que le vote aux bureaux de scrutin soit maintenu afin de laisser un libre choix aux citoyens, quelles que soient les avancées technologiques de mécanismes de votation mises en place.
- Que la Commission spéciale sur l'avant-projet de loi électorale consulte l'ensemble des citoyens précisement sur l'adoption du bulletin de vote avec photographies des candidats avec l'inscription des noms en gros caractères et des logos des partis.

Les médias et les politiciens

Selon le directeur général des élections, Me Marcel Blanchet, les médias ont aussi un rôle à jouer pour renverser la tendance de diminution du taux de participation aux élections:

« On a l'exemple de la Commission Gomery. C'est important que la vérité soit connue et qu'on sache qu'il s'est passé des choses qui n'étaient pas correctes dans le financement politique ou dans l'utilisation de fonds publics. Mais on a vu l'effet pervers que ça pu avoir, de créer un espèce de cynisme de la population auprès de nos élus. Le traitement qui en a été fait par certains médias, ça eu comme conséquence d'augmenter le cynisme de la population à l'égard de la classe politique. C'est dommage que les gens pensent, à partir de cas particuliers qui ont été dénoncés dans le cadre de la commission Gomery, que tous les politiciens, c'est des voleurs. Je pense que c'est très injuste pour la classe politique de l'avoir totalement

identifiée, par certaines personnes, à des gens qui sont corrompus parce qu'il y en a quelques-uns, très peu à mon avis, qui ont pu commettre des gestes qui sont reprochables. Les médias ont un impact majeur sur la perception que la population peut avoir à l'égard de ses élus. Ce serait important que nos médias puissent nous aider à donner confiance à nos élus. Actuellement, on a l'impression que tout ce qu'ils cherchent c'est de trouver le pou, quelque part, et en faire tout un plat pour essayer de dénigrer l'ensemble de la classe politique. Il y a certains médias, qui malheureusement ont une certaine crédibilité, qui se spécialisent dans ce genre de chose. L'impression qui se dégage c'est qu'ils sont tous comme ça, les politiciens, alors qu'il y en a juste quelques-uns... il faut être capable de faire la part des choses, ne pas généraliser. Je crois beaucoup aux journalistes, à leur honnêteté et je pense que ce serait important qu'ils nous aident à donner confiance à la population. »

Le taux de participation aux élections en baisse

Interrogé sur le sujet, monsieur Marcel Blanchet, directeur général des élections reconnaît que depuis une vingtaine d'années, en général, il y a une diminution du taux de participation aux élections :

« Au Québec, jusqu'à la dernière élection générale, on avait toujours une moyenne autour de 80% des personnes qui allaient voter. En 2003, on a baissé à 70%. On demeure quand même avec un des taux de participation les plus élevés au Canada. Pourquoi les gens vont moins voter? J'ai fait faire une analyse par des gens chez-nous qui ont produit une recension de tout ce qui s'était écrit par différents spécialistes sur la participation électorale. La conclusion, c'est qu'il n'y a pas seulement un facteur qui entre en ligne de compte. Cependant, le motif qui revient le plus souvent, c'est le défi, l'enjeu. »

Comment faire augmenter le taux de participation

Aux yeux de Marcel Blanchet, ce n'est pas juste le Directeur général des élections qui peut renverser la tendance :

« Il faut une participation de l'ensemble des acteurs de la société. Il faut que les candidats aux élections intéressent davantage leurs électeurs à participer. Nous, comme Direction générale, ce qu'on peut faire, c'est au niveau de l'éducation. Les gens

s'intéressent moins à la politique parce qu'ils ne connaissent pas assez ça. On a différentes mesures qui sont prises, ici.

On peut commencer dans les écoles. C'est important que nos jeunes soient déjà sensibilisés à la chose démocratique, à la vie politique. Ça prend des cours d'initiation à la démocratie, à la vie politique pour qu'ils puissent connaître nos institutions, s'y impliquer, se les approprier. C'est à eux-aux autres, ce n'est pas pour une classe de dirigeants, c'est pour tout l'monde. Faudrait que la population en général connaisse les personnes qui sont à leur service et qu'ils élisent pour travailler pour eux. On en a déjà des programmes qui servent aux niveaux primaire et secondaire pour montrer aux jeunes comment ça marche la démocratie, pour élire leurs conseils d'école. On en a un autre, au niveau collégial, pour susciter des débats en matière de démocratie. Il y a aussi une exposition au Musée de la Civilisation qui porte sur la démocratie à travers les siècles. »

Saviez-vous que ?

- Lors d'une journée électorale, plus de 100 000 personnes, qu'il faut recruter et former, travaillent pour l'institution;
- Ces personnes sont rémunérées, une rémunération très peu élevée, ce qui rend difficile le recrutement;
- La période électorale au complet dure à peu près 33 jours.

La Bande à Sylvie



Sylvie Giroux, Robert Laflamme et Réjean Leclerc



Tu vois... si l'Assemblée Nationale rendait le vote accessible à tous en ajoutant les photos des candidats sur les bulletins de vote, tu n'aurais plus à t'arracher les cheveux !

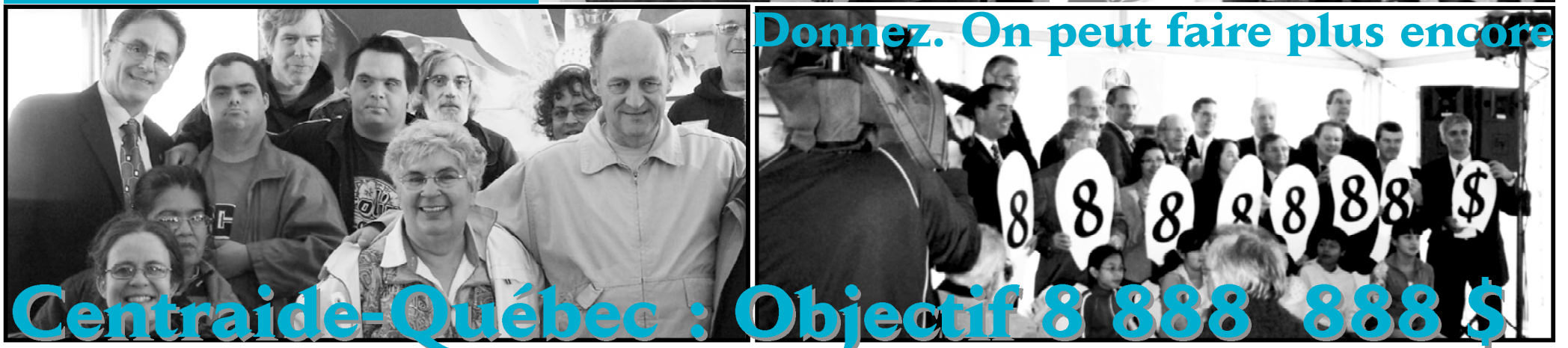


Sur le terrain



Vue sur une partie de la foule à la marche Centraide-Québec.

Le Mouvement a répondu à l'appel lancé par Centraide-Québec.



Le jeudi 21 septembre, un grand rassemblement auquel participait une douzaine de représentants, personnes-ressources et membres du Mouvement, marquait le lancement officiel de la campagne de financement 2006 de Centraide-Québec qui se déroule jusqu'à la fin de décembre.

Pour une première fois cette année, le décret du Gouvernement du Québec ouvre l'accès des secteurs public et parapublic à plus d'un organisme de bienfaisance au profit de trois secteurs philanthropiques soit : Partenaire-santé-Québec, la Croix-Rouge canadienne

Division du Québec et Centraide. Ce qui, auparavant, était réservé uniquement aux dix-huit Centraide de la province.

Votre décision de donner à Centraide c'est :

- Contribuer à soutenir 170 organismes communautaires de la région de Québec et Chaudière-Appalaches associés à Centraide;
- Aider 200,000 personnes rejointes par l'action et l'intervention des organismes communautaires;
- Supporter l'aide à la famille, aux jeunes, aux femmes et aux hommes en difficulté, l'aide

matérielle et sociale aux personnes en situation de pauvreté, le soutien aux personnes handicapées, l'intervention en santé mentale et le soutien pour le respect des droits sociaux;

- Appuyer des projets spéciaux de concertation et de solidarité pour vaincre la pauvreté dans la région;
- Intervenir directement dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Choisir de souscrire à Centraide c'est choisir de nous soutenir dans l'inclusion sociale de personnes qui vous entourent.

« Sans Centraide, on n'arriverait pas, on ne pourrait pas continuer. Je les en remercie grandement et je sens que ce que l'on fait est pris au sérieux. » conclut Yvette Muise, présidente du Mouvement Personne d'Abord du Québec Métropolitain.

N.D.L.R.: Ce texte contient des extraits d'un article rédigé par Hélène Bernier et publié dans la dernière édition de la revue CRDIQ.COM.

La contribution de Centraide Québec représente 40% du budget provenant des bailleurs de fonds du Mouvement Personne d'abord. Plus de 72% des fonds recueillis annuellement par Centraide Québec proviennent des donateurs en milieu de travail.

Source : Répertoire des organismes associés à Centraide Québec 2006.

Retour de la Courtepointe à Québec

En juin dernier, la ville de Québec a reçu de la grande visite: la Courtepointe de la Marche mondiale des femmes de 2005.



Françoise Vincent, Yvette Muise et Catherine Fortier posent fièrement devant la Courtepointe.

Nous l'avions vue une première fois le 7 mai 2005, devant l'Assemblée nationale, alors que la pièce représentant le Québec y avait été cousue. Trois membres actives du Mouvement, impliquées aux différentes étapes de la MMF 2005 se sont rendues à l'école Joseph-François Perreault pour ce rendez-vous. C'était magique et émouvant de voir la courtepointe toute assemblée! Les femmes du monde entier ont travaillé très fort: le résultat final le prouve!

Un grand merci à Santô Graph pour les photos prises à cette occasion.



Ensemble, éliminons la pauvreté!

Le 17 octobre est la journée internationale pour l'élimination de la pauvreté. Moment par excellence pour rappeler aux décideurs que la pauvreté et l'exclusion sociale sont inacceptables dans une société comme la nôtre. Qu'ils doivent respecter leurs engagements de lutte à la pauvreté en garantissant la couverture des besoins essentiels. C'est une question de dignité humaine!



Devant le Parlement, trois membres actifs du Mouvement ont joint leurs voix à celle des groupes communautaires présents pour répéter haut et fort ce message. Espérons qu'il a été entendu et compris par les principaux intéressés. On ne peut passer sous silence le sac de papier brun baptisé «sac de la honte» que nous avons porté quelques instants, ni les chansons et slogans scandés tout au long de cette action! Sans oublier la bonne soupe qui nous a réchauffés et donné plein d'énergie!

Serge Plamondon, André Vallerand et Pierre Dechene représentant le Mouvement au cœur de l'action!





Retour sur notre action pacifique

Le 17 mars dernier, Journée provinciale des Mouvements Personne d'Abord, la présidente du Mouvement du Québec Métropolitain, Yvette Muise a fait la tournée au nom de ses membres, et remis à des responsables du monde syndical, politique et médiatique, un pot et une affiche à conserver toujours bien en vue afin de ne jamais oublier que, peu importe la situation, « **les étiquettes vont sur les pots, pas sur les personnes !** »

Pour que son message soit transmis à tous les acteurs de ces différents paliers sociaux elle s'est rendue aux bureaux de :

Brigitte Fortier, conseillère syndicale des employés du CRDI de Québec au Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP);

Maurice Cloutier, président du Syndicat des employés du CRDIQ, local 1284 du SCFP;

Margaret Delisle, Ministre déléguée à la Jeunesse et à la Réadaptation;

pour terminer sa tournée avec Pierre Jobin à la station de Québec du réseau TVA.

Par cette action pacifique, les Personnes d'Abord voulaient sensibiliser les autorités concernées, au fait que certaines paroles prononcées quelques semaines auparavant ont été reprises en gros titres sous un angle sensationnaliste par les médias. Le fait de généraliser à un ensemble de personnes, un fait particulier, a un impact négatif sur l'image de ces personnes auprès de la population.

Que l'on parle de B.S. d'handicapés, de déficients, de noirs, d'homosexuels, de vieux, etc... les étiquettes ne font que marginaliser, exclure, cibler une population. Ensemble, portons un regard sur la personne d'abord et ce, 365 jours par année.

Pendant ce temps, au Carrefour Charlesbourg, une dizaine de membres actifs du Mouvement se sont relayés toute la journée pour offrir à tout le monde, un pot contenant leurs messages. Ils en ont donné gratuitement quelque 300 et se promettent bien de répéter cette expérience à nouveau l'année prochaine.



Maurice Cloutier, président du Syndicat des employés du CRDIQ, ci-haut et Pierre Jobin, chef d'antenne à TVA, ci-bas, ont prêté une oreille attentive au message que leur a livré la présidente du Mouvement, Yvette Muise.



De gauche à droite: Michel Aubut, Sylvie Gagné, Joanie Lapointe, stagiaire et Pierre Dechene

Belle visite de la Belgique



Le 21 septembre dernier, le Mouvement recevait le groupe «Vous et moi» de la Belgique. Une délégation bruxelloise d'une douzaine de personnes ayant une «déficience intellectuelle» avec qui nous avons partagé nos vécus, nos façons de faire, nos réussites et

bien sûr nos projets. Ce fut l'occasion de tisser des liens et l'idée de poursuivre les échanges par Internet a été acceptée à l'unanimité! «Les étiquettes vont sur les pots, pas sur les personnes!», un slogan que nos amis belges ont trouvé plein de bon sens.

Une rencontre Archi-intéressante

Le 10 octobre dernier, sur invitation de Claude Gauthier dans le cadre d'une semaine de formation et d'échanges des responsables des foyers de l'Arche du Québec, Yvette Muise et Michel Aubut présentaient la philosophie, le rôle et les actions du Mouvement Personne d'Abord du Québec Métropolitain.

Cette rencontre conviviale s'est déroulée dans le décor paisible de la Maison du Renouveau. « Je suis contente d'avoir représenté le Mouvement. Nous avons tous avantage à se connaître et prendre le temps d'échanger sur ce que l'on fait dans le milieu communautaire parce, qu'au fond, nous travaillons tous pour la personne d'Abord. J'ai vécu plus de 2 ans à L'Arche de St-Malachie. J'ai eu aussi le privilège de connaître Jean Vanier. Ces souvenirs me rappellent une belle expérience; ils ont une grande ouverture pour nous parce qu'on est aimés comme on est. C'est un climat de paix. Il y a aussi des ateliers comme « Le printemps » où les gens ont des doigts de fée et font un magnifique travail. Merci aux personnes de l'Arche pour leur bel accueil. Je souhaite que nous puissions réaliser des choses ensemble, être des partenaires. Ils font les choses avec amour. » nous raconte Yvette Muise, présidente du Mouvement.

« Comme cette artiste de l'Arche, Madeleine de St-Malachie, dont j'ai reçu un des dessins en cadeau. Cela m'a fait vraiment plaisir. Cette dame mérite qu'on parle de ses talents. J'ai trouvé une belle place dans mon appartement en entrant pour que l'on puisse bien le voir. J'ai aimé l'expérience de cette rencontre avec le groupe, merci à tous. », témoigne Michel Aubut.

L'Association des Arches du Québec est un organisme à but non lucratif reconnu et financé par le ministère de la Santé et des services sociaux depuis 1986. Au Québec, plus de 123 personnes présentant une « déficience intellectuelle » vivent dans les communautés de l'Arche. Près d'une centaine de personnes nommées assistants partagent leur quotidien et leur milieu de vie. Fondées en 1964 par Jean Vanier en France, les communautés de l'Arche sont aujourd'hui actives dans plus de 30 pays, avec plus de 130 communautés présentes sur 6 continents.

L'Arche Canada a publié le livre : **L'envers du monde Contributions méconnues des personnes ayant une déficience intellectuelle**, mars 2005.

Pour commande ou téléchargement : www.larche.ca



Pour informations sur les Foyers de l'Arche région de Québec :

Rive-Nord :
L'Arche l'Étoile
617, rue
Christophe- Colomb
Ouest
Québec G1N 2K5
(418) 527-8839

Rive-Sud :
L'Arche le Printemps,
1375, rue principale
St-Malachie
(418) 642-5785

Vous avez une auto ? Vous avez quelques heures de libres ? Vous pouvez nous aider ! Nous avons besoin de chauffeurs pour nous accompagner dans la distribution de notre journal. MERCI !



Une dizaine d'heures aux trois mois, c'est pas beaucoup demandé, mais ça peut tellement nous aider ! Et l'essence vous sera remboursée ! 524-2404 oui 524-2404. Allez... Téléphonnez ! MERCI !



Bulletins de vote avec photo des candidats:

Qu'en pense la population ?

Dans un sondage, cité dans le rapport annuel d'avril 2004 « *Améliorer l'accès au vote et favoriser son exercice, une proposition du directeur général des élections du Québec* », sur 45 questions posées au grand public, aucune ne portait sur le bulletin de vote avec photographies, ce que le directeur général des élections, Marcel Blanchet explique ainsi :

« On n'a pas posé la question parce que, quant à nous, il n'y aurait pas d'objections à ça. Je ne vois pas qui, dans la population, aurait pu s'objecter à ce qu'on puisse éventuellement faire un bulletin de vote avec photos. On était sûrs de la réponse. Y a pas personne qui va s'objecter à ça, je peux pas croire. »

On l'a posée à la clientèle visée parce qu'on voulait voir si ça les aiderait, si elles étaient d'accord, si elles avaient des mesures à nous proposer pour qu'on puisse faciliter l'exercice de leur droit de vote. Auprès de ces clientèles-là, ça allait, mais l'ensemble de la population, en général, on connaissait la réponse. »

À l'occasion du dépôt de son Mémoire, le Mouvement Personne d'Abord a réalisé un sondage auprès de la population afin de connaître sa position sur le sujet. Près d'une trentaine de personnes rencontrées aux Halles Fleur-de-Lys ont bien voulu répondre à notre questions:

Seriez-vous d'accord, lors des prochaines élections, d'avoir des bulletins de vote avec photos des candidats?

81,5% des répondants, ont signifié leur accord à voir la photo des candidat(e)s sur les bulletins de votes.

Ce qui est particulier, c'est qu'alors que 100%

des hommes sont d'accord avec cette idée, c'est presque le quart (23,8%) des femmes qui sont contre la photo.

Encore plus particulier, c'est dans la catégorie des 18-34 ans que se manifeste le plus majoritairement ce désaccord, soit dans une proportion de 44,4% des répondantes.

Bien que n'ayant aucune prétention scientifique, ce sondage semble confirmer les propos du Directeur général des élections et donner raison à notre action.

Encore plus que le sondage en lui-même, ce sont les commentaires recueillis auprès des personnes interrogées qui donnent une bonne indication de la volonté populaire.

Ce qu'en disent les « pour »...

« Beaucoup de personnes sont visuelles (personnes âgées). Avec une photo, elles pourraient être certaines de voter pour le bon ou la bonne candidat(e). » (Carmen)



Le directeur général des élections Me Blanchet entouré de notre journaliste, Yvette Muise et de notre photographe, Sylvie Gagné.

« Oui, si les gens pensent pas d'avoir reconnu un visage. Si en plus, y a une photo, ce peut être encore mieux. » (Raymond)

« Oui, parce qu'ils y en a qui ne savent pas lire, qui sont désorientés mais ils vont les reconnaître par la vue. » (Nicole)

« Tous les gens ont droit à leur autonomie. Ils peuvent aussi avoir droit à la confidentialité de leur vote! » (Réal)

« Cela serait très utile pour les personnes âgées et les autres vivant avec des handicaps. » (Julie)

« J'aurais plus confiance en moi de voter toute seule et je serais très fière de moi. » (Lise)

« Y a assez de volage! 100% d'accord. » (Gaston)

« Pour les personnes qui ne savent pas lire, ce serait vraiment pratique. » (Françoise)

« Oui, parce que, pour les personnes « déficientes intellectuelles », les personnes âgées, ceux qui souffrent de dyslexie, qui ont des problèmes au niveau de l'écriture, de la lecture, ce serait beaucoup plus facile. Pour les personnes immigrantes qui n'ont pas encore

Quelques chiffres

- 1 personne sur 5 éprouve des difficultés de lecture et d'écriture;
- Au Québec, selon les données de 2003*, on peut évaluer que 164,300 adultes ayant une « déficience intellectuelle » font partie du bassin d'électeurs**.

*Source : Directeur général des élections du Québec, site Internet du DGE : <http://www.dgeq.qc.ca> En 2003, on comptait 5,476,682 électeurs au Québec.

**Selon le taux de prévalence de la déficience intellectuelle estimé à 3% appliqué à la population québécoise. DE L'INTÉGRATION À LA PARTICIPATION SOCIALE : POLITIQUE DE SOUTIEN AUX PERSONNES PRÉSENTANT UNE DÉFICIENCE INTELLECTUELLE, À LEURS FAMILLES ET AUX AUTRES PROCHES, Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2001

appris à lire notre langue parce qu'elles viennent d'un autre pays, ce serait beaucoup plus facile comme ça. Ça faciliterait la vie de tout le monde. Puis pour les gens comme moi qui savent lire et écrire, bien tant mieux, j'aurais une photo pour être sûre, parce que des fois, les noms, je les re-tiens pas. Donc si, au moins, j'avais la face de mon candidat, ça serait facile. » (Chantale)

« Cela nous permettrait de mieux identifier les candidats. » (Danielle)

Ce qu'en disent les « contre »...

« Y a un risque d'être influencé par la beauté ou la laideur des candidat(e)s. » (Mélanie)

« Ça ne change rien. Il faut s'informer avant les élections, c'est tout! » (Sophie)

« Non. Je ne pense pas que c'est nécessaire. » (Geneviève)



MOT CACHÉ DE LISE

Indice : 9 lettres
Processus par lequel les citoyens exercent la démocratie

S	O	N	D	A	G	E	L	E	C	T	E	U	R	P
C	P	O	E	E	O	P	I	O	A	E	T	I	F	O
R	P	I	P	L	U	R	B	P	N	R	I	N	O	P
U	O	T	U	E	V	O	E	I	A	R	R	D	R	U
T	S	P	T	N	E	V	R	N	D	I	O	E	M	L
I	I	I	E	O	R	I	A	I	A	T	J	P	U	A
N	T	R	P	I	N	N	L	O	P	O	A	E	L	T
A	I	C	O	T	E	C	P	N	E	I	M	N	A	I
T	O	S	L	I	M	I	R	C	R	R	O	D	I	O
I	N	N	I	T	E	A	O	H	M	E	I	A	R	N
O	V	O	T	R	N	L	V	O	I	P	T	N	E	J
N	O	C	I	A	T	E	I	I	S	A	I	T	T	O
A	T	R	Q	P	A	C	N	X	E	Y	E	T	N	U
L	E	I	U	E	U	I	C	E	S	S	O	I	O	R
E	O	C	E	R	X	N	E	S	I	E	G	E	S	S

Réponse: ELECTIONS

C
CANADA
CES
CHOIX
CIRCONSCRIPTION

D
DÉPUTÉ

E
ÉLECTEUR

F
FORMULAIRE

G
GOUVERNEMENTAUX

I
INDÉPENDANT

J
JOUR

L
LIBÉRAL

M
MAJORITÉ
MOITIÉ

N
NATIONALE

O
OPINION
OPPOSITION

P
PAYS
PERMISES
POLITIQUE
POPULATION
PROVINCE
PROVINCIALE

R
RÉPARTITION

S
SCRUTIN
SIÈGES
SOI
SONDAGE
SONT

T
TERRITOIRE

V
VOTE

Le directeur général des élections

Nommé par l'Assemblée générale (au moins les 2/3 des députés) pour un mandat de 7 ans, renouvelable.

Son rôle :

- Responsable d'organiser des élections au niveau provincial chaque fois qu'il y a un décret d'élections;
- Superviser, aux niveaux municipal et scolaire, venir en aide aux présidents d'élections locaux (formation, outils);
- Président de la Commission de la représentation électorale composée de 3 personnes nommées par l'Assemblée nationale et dont le mandat est de refaire la carte électorale après chaque deux élections, en tenant compte de l'évolution de la population.

Ses responsabilités :

- Opération électorale : s'assurer qu'il y a 125 comtés et un responsable dans chaque comté.
- S'assurer que les règles de financement soient respectées et équitables entre les différents partis.
- S'assurer que les comtés soient à peu près égaux en nombres d'électeurs pour que les députés représentent à peu près le même nombre de personnes.



Le droit d'accès aux services :

« Il faut bouger et arrêter d'attendre ! »

Voilà ce que madame Yvette Muise, présidente du Mouvement Personne d'abord a dit lors d'une intervention, le 12 mai 2006, à la centaine de participants qui se sont réunis pour le Colloque portant sur l'accès aux services.

Ce colloque fut organisé par le Mouvement des personnes handicapées pour l'accès aux services (PHAS). Le Mouvement PHAS est une coalition provinciale. Sa mission est de promouvoir l'accès à des services sociaux et de santé qui répondent aux besoins des personnes handicapées et à ceux de leur famille. Il compte à son actif plus de 40 organismes qui appuient et collaborent à cette mission.

Les personnes réunies ont témoigné de situations vécues au niveau de l'attente de services et des difficultés qu'engendrent ces attentes. Individuellement et collectivement, cette attente de services a un impact financier. Lorsque les besoins ne sont pas rendus, les situations s'aggravent. On ne répond qu'aux demandes les plus catastrophiques. Alors « Ça urge ! ».

Plusieurs experts du réseau étaient invités. Madame Diane Bégin, responsable du service aux personnes handicapées du Ministère de la Santé et des Services sociaux a indiqué qu'il faudrait ajouter **130 millions dans le réseau de la déficience physique et 60 millions en déficience intellectuelle pour répondre aux besoins des personnes.** Alors, qu'est-ce que le gouvernement attend ?

Lors de ce Colloque, une déclaration a été rédigée sur les droits des personnes handicapées et de leur famille pour l'accès aux services sociaux et de santé.

Le 5 juin dernier, cette déclaration a été déposée à l'Assemblée Nationale par madame Solange Charest, député de Rimouski. Accompagnée de plusieurs délégués du Mouvement PHAS, madame Yvette Muise s'est exprimée, en conférence de presse, sur le manque de dignité humaine dont sont victimes toutes les personnes en attente de services.

Pour souligner la journée internationale des personnes handicapées, le 3 décembre, le Mouvement PHAS a préparé quelques activités de visibilité. Le 30 novembre, au bureau du premier Ministre, il déposera, entre autres, les milliers d'appuis à la déclaration des droits des personnes handicapées et de leur famille pour l'accès aux services sociaux et de santé. Madame Muise y sera.



Yvette Muise, présidente du Mouvement Personne d'Abord prend la parole à l'Assemblée Nationale en conférence de presse.

« Il faut bouger et arrêter d'attendre ! »
Voilà ce que vous pouvez faire :

- o Signer la déclaration en ligne
<http://www.petitiononline.com/modperl/signed.cgi?phas>
- o Vous pouvez et devez porter plainte si vous jugez que votre attente est déraisonnable.
- o Vous pouvez réagir dans notre journal, vous pouvez expliquer votre vécu. Votre expérience pourrait avoir un impact positif pour vous et tous ceux en attente.

Dans la province de Québec

En liste d'attente pour un premier service de réadaptation :

- 8 583 personnes ayant une déficience physique**
- 1 444 personnes ayant une déficience intellectuelle**
- 709 personnes ayant un trouble envahissant du développement**

Source : Portrait statistique sur l'accès aux services d'adaptation-réadaptation au Québec pour les personnes handicapées, OPHQ, 2009

Mouvement PHAS : Marie-Claude Gagnon : 1-514-581-1375
www.mouvementphas.com

Le Collectif contre les listes d'attente au CRDIQ est composé :

- du Regroupement des organismes de promotion des personnes handicapées de la région 03
- du Mouvement Personne d'Abord du Québec Métropolitain.
- du Comité des usagers du CRDIQ
- de l'Association pour l'intégration sociale (région de Québec)
- d'Autisme Québec



Dans la région de Québec Centre de réadaptation en déficience intellectuelle de Québec

En liste d'attente :
353 personnes
dont 177 attente pour un 1^{er} service
397 services en attente

Source : Statistiques sur la clientèle CRDI de Québec, 16 septembre 2006

Vous avez droit d'avoir accès à des services dans un délai raisonnable



Vous êtes une personne en attente de services en réadaptation? Vous croyez que la situation que vous vivez n'est pas raisonnable comme temps d'attente? Savez-vous que vous pouvez porter plainte? Savez-vous que votre plainte pourrait avoir un impact afin d'accélérer votre accès aux services?

Le traitement des plaintes dans un établissement du réseau se fait comme suit :

- 1- Vous pouvez faire une plainte au « Commissaire aux plaintes de l'établissement ». Cette plainte peut être verbale, mais il est préférable qu'elle soit faite par écrit et que vous en conserviez une copie. À partir de ce moment, cette personne a 45 jours pour faire l'examen et vous donner une réponse. Vous recevrez un avis écrit qui vous informera que la plainte a bien été reçue. Le Commissaire aux plaintes devra vous donner une réponse écrite.
- 2- Si on refuse d'examiner votre plainte ou si vous n'êtes pas satisfait de la réponse reçue, vous pouvez acheminer une plainte au « Protecteur des usagers ». Il s'agit de lui écrire une lettre pour expliquer pourquoi vous n'êtes pas satisfait et d'y joindre la plainte et la réponse que vous aviez reçue.
- 3- Le Protecteur des usagers est nommé par le gouvernement. Lorsqu'il reçoit une plainte, il fait en son pouvoir pour répondre dans le meilleur délai. Si plusieurs plaintes du même type lui parviennent, le Protecteur soulèvera ce problème afin qu'il soit connu par le Ministère concerné.

Voilà comment votre plainte pourrait avoir un impact positif pour vous et tous ceux en attente.

Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes : 681-0088, poste 228

Voici les adresses où faire parvenir votre plainte

CRDIQ
Commissaire aux plaintes
110, rue de Courcellette
Québec (Québec)
G1N 4T4

Ministère de la Santé et des services sociaux
Protecteur des usagers
500, Grande-Allée est, Bureau 102
Québec (Québec)
G1R 2J7





Personnalité

Bénévole de l'année 2006



C'est Cécile!

Plaque originale créée par Manon Provencher

Cécile Bellemare fait partie du Mouvement Personne d'Abord du Québec Métropolitain depuis bientôt sept ans. Exactement, depuis le 8 février 2000. Six ans et quelques poussières plus tard, ses consœurs et confrères l'ont honorée du titre de Bénévole de l'année.

Débuts difficiles...

D'entrée de jeu, elle avoue qu'au tout-début, ce ne fut pas facile. Elle avait de la difficulté à s'accepter, à accepter, surtout, sa « déficience intellectuelle ». La co-animation de la série d'émissions « D'Abord avec tout l'Monde ! » diffusée au Canal Savoir, lui a permis de mieux se connaître et surtout de mieux apprécier les personnes vivant la même situation qu'elle.

Ce qui l'a attirée au Mouvement, c'est qu'il s'agit « d'un organisme qui défend les droits de la personne et où l'on prend la parole ». Selon elle, « la société a encore de préjugés et ne voit pas que nous évoluons. Nous on le sait et le Mouvement nous aide parce qu'il ne parle pas à notre place. »

Le plus beau compliment qu'on peut lui faire c'est de reconnaître ses efforts, qu'elle a grandi, qu'elle a évolué. En ce sens, le titre de bénévole de l'année, pour elle, c'est la reconnaissance de ses pairs pour ce qu'elle fait, ce qu'elle a appris. C'est une preuve de confiance : « J'ai appris à accepter les autres, à être plus honnête avec eux, à donner un coup de main. Ça rend utile, ça donne du pouvoir, le pouvoir de faire autant de choses que les autres malgré la « déficience ». Ça prend peut-être plus de temps, mais on arrive aux mêmes résultats. »

... cheminement impressionnant

Au Mouvement de Québec, elle s'est impliquée dans le comité Promotion et dans celui du Journal; elle a été élue sur le Conseil d'administration. Elle a aussi livré des témoignages sur son cheminement devant des étudiant(e)s.

Déléguée par le Conseil d'administration, elle représente le Mouvement de Québec à titre d'administratrice sur le C.A. de la Fédération provinciale des Mouvements Personne d'Abord. Depuis, 3 ans maintenant, elle est déléguée par cette Fédération auprès de People First, le regroupement canadien des Mouvements Personne d'Abord. Elle y siège sur les comités de la jeunesse, des femmes et des francophones.

Le bénévolat lui apprend à développer ses forces et ses capacités. En même temps, elle suit des cours pour améliorer son français et ses mathématiques. Elle veut apprendre au maximum pour aller le plus loin possible au bout de ses rêves et de ses ambitions.

Si ce qu'elle trouve le plus difficile, ce sont les barrières qu'imposent les gens, ça ne l'empêche pas de vouloir continuer à donner son opinion : « S'ils n'en veulent pas c'est leur choix, mais c'est mon droit de la donner. »



Cécile Bellemare (à droite) reçoit sa plaque honorifique des mains de la Bénévole de l'année dernière, Sylvie Gagné.



« L'important c'est de croire en ce qui nous rend heureux. »



À l'occasion du dévoilement des résultats de la campagne 2005 de Centraide Québec, en compagnie de Louis Champoux, président du Conseil d'administration à cette époque.



Pauline Bard... Une musicienne unique et sympathique!

Entrevue d'Yvette Muise; résumé de Michelle R.-Rousseau

Nous vous présentons, dans ce numéro, Pauline Bard, une jeune adulte de 26 ans, habitant Saint-Romuald sur la Rive-sud de Québec. À travers ce qu'elle nous raconte et les témoignages de quatre personnes qui la côtoient de façon régulière, Denis Dion, Sylvie Ouellet et ses parents, voici le portrait d'une personne autiste pour qui la musique est une passion, un mode de vie!

Un parcours musical précoce

Sa mère nous raconte comment le talent de Pauline a été découvert : « À l'époque, une nièce, qui étudiait le piano, venait passer ses vacances chez nous. Pauline, qui avait alors 2 ans et demi, avait reçu un tout petit piano et tapotait dessus. Un matin, ma nièce a dit : « Ma tante, elle joue « *Au clair de la lune* ». J'ai dit : « Voyons ça se peut pas ! Personne ne lui a montré ça ! ». Ma nièce est allée la retrouver et, comme dans le temps, Pauline ne parlait pas et ne regardait pas le monde, elle lui a tapé sur l'épaule et lui a demandé de rejouer ce qu'elle venait de faire. Et elle a recommencé ! Quelques jours après, quelqu'un est venu et elle jouait « *Frère Jacques* ». À cette époque, ma mère était là et elle chantait souvent avec Pauline. Elle a dit : « On va lui acheter un piano à Noël ». J'ai toujours pensé que ça aurait une limite mais ça toujours continué. **Je vous dirais que si Pauline n'avait pas eu la musique, elle ne parlerait pas ! Tout le monde s'y est pris par la musique pour aller plus loin avec Pauline.** ». La principale intéressée nous confirme d'ailleurs que ce qui est le plus difficile dans la communication avec les mots c'est la prononciation : « **Pour moi, c'est plus naturel et facile avec la musique. Avant de commencer à parler, je chantais déjà.** »

Pauline a continué à développer son talent musical pendant son cheminement scolaire. « Au secondaire, j'étais à l'école Les Etchemins en cheminement particulier en classe d'adaptation scolaire et, en même temps, dans le programme Arts-Études-Musique. » Et Sylvie Ouellet de compléter : « Quand on avait à faire des spectacles, Pauline venait travailler avec moi; on se prenait des moments pour faire des échanges et on a fait une expérience pour développer aussi la musique à l'ordinateur, pour mieux connaître tous les jeux du clavier. Quand Pauline venait à Mires (un centre à Lévis, maintenant fermé), j'avais un studio en musicothérapie et Denis avait un studio de travail en composition où il recevait des musiciens et faisait de l'expérimentation pour la création. Pauline faisait les 2. Elle venait avec moi en musicothérapie avec des élèves ou avec Denis, dans son studio, pour mieux comprendre toute la création musicale, les jeux sonores, l'exploration de l'ordinateur et des sons. »

Rencontres et collaborations précieuses

Au fil du temps, Pauline a rencontré des personnes qui partagent sa passion pour la musique. De ces rencontres sont nées de précieuses collaborations qui lui ont permis d'aller toujours plus loin, de s'accomplir en tant que musicienne. Ainsi, c'est avec **Nicole Lemieux** qu'elle a appris le piano. « Aujourd'hui c'est encore avec elle que je fais mes pratiques et que j'apprends mes morceaux. À toi, Nicole, je dis un gros merci ! »

Denis Dion est un compositeur d'expérience. « Il fait toutes sortes de musiques autant pour quelqu'un qui joue de la flûte ou du piano que pour de grands ensembles. », nous dit Pauline. Ce sur quoi Denis enchaîne : « Comme Pauline, j'aime toutes sortes de musique. J'ai toujours aimé faire de la musique. **Et je trouve que, quand on fait de la musique avec des gens, beaucoup de préjugés tombent parce qu'il faut trouver un objectif commun, c'est-à-dire faire une pièce, une chanson, faire une activité musicale.** C'est ce qui m'intéresse parce que du moment où les gens sont prêts à jouer le jeu et à embarquer dans l'aventure, c'est un plaisir d'explorer la musique. Avec Pauline, à cause de son ouverture et de sa disponibilité à différents styles musicaux, pour nous c'est très facile d'approcher cette aventure-là sous bien des facettes. **Moi, ce que je retiens de notre histoire, c'est cette facilité à laisser aller, à être disponible et ouvert à toute sortes de styles et de musiques. C'est une qualité que je recherche chez les gens.** »

Sylvie Ouellet est musicienne et compte une flèche de plus à son arc : la musicothérapie. « Moi, en tant que musicienne et non en tant que musicothérapeute, quand je fais de la musique avec Pauline, ce qui est extraordinaire, c'est qu'elle n'a pas de préoccupations de réussite et de performance. Ça n'existe pas dans sa tête. Elle sait qu'elle va bien jouer, elle ne se pose pas la question. Tout le stress de monter sur scène est complètement absent.

Sa seule préoccupation est : « Qu'est-ce qu'on joue ? ». Comme ce midi : on avait sélectionné notre répertoire et je mentionnais aux gens présents : « Vous savez, on n'a pas pratiqué, on s'est juste demandé : qu'est-ce qu'on chante et qu'est-ce qu'on joue ? On s'est mises d'accord sur une liste de pièces, on l'a fait une fois ensemble pour voir les débuts, les fins; cela a pris 1 heure 15, la même durée que le spectacle. » **Pauline ne pratique pas, elle n'a pas l'anxiété de se tromper, n'a pas peur du jugement, n'a pas besoin de performance : elle s'amuse !** »

Oreille absolue et oreille relative

Sylvie Ouellet et Denis Dion sont catégoriques : Pauline Bard a l'oreille absolue et l'oreille relative. Mais qu'est-ce au juste? Denis Dion explique:

« Il y a l'oreille absolue mais, aussi, l'oreille relative. L'oreille absolue c'est faire une note à Fa dièse; t'entends un bruit c'est un Si bémol; tu définis le nom de la note avec sa hauteur réelle et aussi à l'inverse, la personne est capable de donner le son et de le faire sonner après. Pour les gens en musique, ce qui est plus important c'est d'être capable de reconnaître les couleurs: c'est un accord mineur, un accord majeur; d'être capable de situer les hauteurs. »

Pour ce qui est de l'oreille relative, Sylvie Ouellet y va de cette anecdote qui l'explique on ne peut mieux :

« **L'an dernier, dans mon cours sur l'autisme, j'avais invité Pauline et sa maman à venir rencontrer les étudiants dans mon cours. Pauline était au piano et madame Bard parlait à mes étudiantes. Puis, on dit à Pauline qu'on aimerait chanter telle chanson. Pauline commence avec une introduction comme le ton du disque. Je dis aux étudiantes : je vais vous la chanter. Immédiatement, Pauline s'est dit : « C'est trop haut pour Sylvie. » Elle poursuit son introduction en faisant une transition pour arriver exactement dans mon ton de voix; ça, c'est l'oreille relative. C'est de pouvoir s'ajuster sans qu'on lui demande. »**

Profil artistique

- o Pauline Bard possède à la fois l'oreille absolue et l'oreille relative; des atouts précieux pour une musicienne. La particularité est que personne d'autre, dans sa famille, n'a de don pour la musique.
- o Polyvalente, Pauline joue différents instruments: piano, synthé, orgue, flûte à bec et flûte traversière; si elle devait n'en choisir qu'un seul, ce serait l'orgue à tuyaux car elle aime bien en jouer à l'église.
- o Bien qu'elle s'intéresse à tous les types de musique, elle affectionne beaucoup la musique classique car cela la détend.
- o Les concerts et/ou spectacles auxquels elle a participé : *Mirage*, *Noir*, *Ramsès* et *Troie*.
- o Son plus grand rêve : être une musicienne reconnue.
- o Son groupe préféré : *Beau Dommage*.
- o Ses chansons préférées : « *Le phoque en Alaska* » (*Beau Dommage*) et « *Le plus fort c'est mon père* » (*Lynda Lemay*).
- o Son compositeur favori : *Frédéric Chopin* dont elle adore jouer les pièces.
- o En dehors de la musique, ses intérêts sont le ski alpin, le ski de fond et le dessin, peu importe le thème.



Pauline Bard entourée de Sylvie Ouellet et Denis Dion (à sa gauche) et de sa mère et son père (à sa droite)



Rendez-vous

Nos Jeudi-Info Au Centre Marchand

2740, 2e Avenue - 19 h 00 à 21 h 00

14 décembre 2006 : Bien vieillir

Beaucoup d'entre nous craignent de mal vieillir en raison de problèmes de santé et par peur de solitude. Nos invités du CRDIQ et du COSA, Sylvie McGee, Jean-Claude Lefrançois et Johanne Bourget, nous livrent, à l'aide de mises en situation, de précieux conseils.

25 janvier 2007 :

Le système judiciaire et vous

Dans la région de Québec, il existe maintenant un protocole d'entente pour favoriser l'accueil et le traitement des personnes ayant une « déficience intellectuelle », qu'elles soient témoins, victimes ou accusées.

22 février 2007 : Tout savoir sur les CSSS

Quels sont les services offerts aux personnes avec une « déficience intellectuelle »? L'accès aux services? Les étapes de diagnostic? Les changements à travers le réseau et leurs impacts? Une représentante des Centres de Santé et de Services sociaux répond à vos questions.

Bienvenue à tous!

**De la part de toute l'équipe
du journal**

**Joyeuses Fêtes
et Bonne Année 2007**



Petites annonces

Vous avez une annonce à faire paraître,
un événement à promouvoir
Téléphone & Télécopieur : 524-2404
Courriel : mpdaqm@globetrotter.net

RECHERCHÉS BÉNÉVOLES AVEC



pour aider à la distribution de notre journal. Seulement quelques heures aux trois mois. Frais d'essence remboursés au kilométrage.

Pour infos : **524-2404**



LE BABILLARD À TOUT LE MONDE

Accès-Loisirs Québec: accessible pour tous!

Le principe de cette ressource est d'offrir gratuitement aux personnes et aux familles à faible revenu les places non comblées dans les divers organismes de loisirs. La disponibilité et la diversité des activités culturelles et sportives proposées varient selon les arrondissements.

En vous inscrivant à un des points de service d'Accès-Loisirs, vous êtes assurés d'un traitement en toute confidentialité et qu'à aucun moment il n'est possible d'être identifié comme utilisateur de cet organisme.

Prochaine période d'inscriptions par arrondissements :

- Les Rivières, Laurentien et Sainte-Foy/Sillery : 10-11 janvier
- Beauport et Ville de L'Ancienne-Lorette : 11-12 janvier
- La Cité : 17-18 janvier
- Charlesbourg, La Haute Saint-Charles, Limoilou : 18-19 janvier

Pour connaître les heures d'ouverture nous vous invitons à communiquer avec les organismes suivants:

Beauport:

- Centre de ressources pour femmes de Beauport : 661-3535
- Ressources familiales La vieille caserne de Montmorency : 666-2112

Charlesbourg:

- Carrefour Familles monoparentales de Charlesbourg : 623-4509

La Haute Saint-Charles:

- Aide à la communauté et services à domicile : 842-9791

- Regroupement Actions familles à Lac Saint-Charles: 657-4821 (Accès-Loisirs)

Les Rivières:

- Centre ressources Jardin de familles : 864-7883
- Parrainage Saint-André : 842-6508
- La Ruche Vanier : 683-3941

La Cité:

- Service d'entraide Basse-Ville : 529-6889

Limoilou:

- Mères et monde : 522-5139

Laurentien:

- Mouvement des services à la communauté du Cap-Rouge: 641-6643
- Val-Bélair : 641-6801 poste 3876

Sainte-Foy/Sillery:

- La Courtepoinette : 657-3836

Ville de L'Ancienne-Lorette:

- Rayon de soleil : 871-7055

N'oubliez pas qu'il est obligatoire de présenter une preuve de votre revenu (rapport impôt, carte d'aide sociale...) au moment de vous inscrire.

Vous pouvez aussi rejoindre Accès-Loisirs Québec au 657-4821. Surveillez aussi le site Internet de la Ville de Québec au www.ville.quebec.qc.ca rubrique «Ma ville» pour de plus amples informations.

Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes, région de la Capitale Nationale (CAAP - Capitale Nationale)

NOUVELLES COORDONNÉES :

Les Halles Fleur-de-Lys
245, rue Soumande, local 295
Québec (Qc) G1M 3H6
Tél. : (418) 681-0088
Sans frais : 1-877-767-2227
Télec. : (418) 681-0861
Courriel :
plaintes03@caap-capitalnationale.org
Site web : www.caap-capitalnationale.org

DVD « Autour des seins » Ce DVD rend accessible à toutes les Québécoises, l'information sur le dépistage du cancer du sein. Il peut être visionné en 5 langues et est aussi offert en langues des signes (pour les femmes sourdes) et inclut 2 versions pour les femmes ayant un handicap visuel. D'une durée de 22 minutes, son message est présenté sous 3 volets: mieux se connaître, l'examen clinique des seins et la mammographie. **EMPRUNTEZ GRATUITEMENT CE DVD**

à la **Fondation québécoise du cancer:**
1-800-363-0063.

Dans le cadre de ses dîners-conférences SVP

(Solidarité pour vaincre la pauvreté), **Centraide** reçoit :

- Le mardi 5 décembre 2006, à 11h 45

Mme Michelle Courchesne,
ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec.

Solidaire dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, le gouvernement du Québec veut en faire un défi de société. Après une Loi et un Plan d'action sur le sujet, venez entendre la ministre relater le chemin parcouru et les efforts à fournir pour construire un Québec sans pauvreté.

- Le mardi 30 janvier 2007, à 11h 45

Mme Raymonde Provencher, réalisatrice, scénariste et productrice
Maison de production de documentaires Macumba international
La pauvreté : UN MAL NÉCESSAIRE?

Un tour de la planète qui s'appauvrit. On ne promet plus la richesse mais une pauvreté digne. Les hordes de pauvres frappent à nos portes. Partout les écarts entre riches et pauvres n'ont jamais été aussi grands, même dans nos sociétés dites riches. La classe moyenne bascule et les travailleurs au bas de l'échelle se rangent de plus en plus souvent dans la catégorie des « pauvres ». Et ce n'est que le début de cette aventure de la mondialisation. Qui gagne ? Qui perd ? Mme Provencher nous fera part de ses réflexions alimentées par les nombreux reportages et documentaires qu'elle a réalisés au fil des ans à travers le monde.

CENTRAIDE NOURRIT... LES DISCUSSIONS!

Coût : 20 \$ par personne (coût réduit pour les groupes de 4 ou 8 personnes)

Lieu : Holiday Inn Select (centre-ville), 385, rue de la Couronne



**MERCI à nos
partenaires restaurateurs
qui en utilisant nos napperons
ont permis de faire de la
Semaine québécoise
des personnes handicapées
un immense succès !**



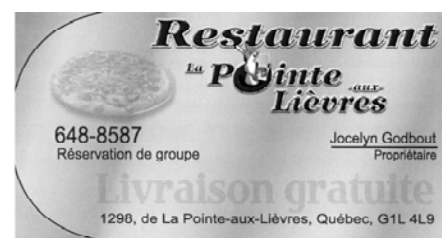
Internet: www.buffetdescontinents.com

Email: buffetdescontinents@qc.airsa.com

Galerias Charlesbourg
4250 1^{re} Avenue, Suite 26
Charlesbourg (Québec)
G1H 2S5
Tél.: (418) 621-9999
Fax: (418) 621-9994



320, St-Joseph est



648-8587
Réservation de groupe

Jocelyn Godbout
Propriétaire

Livraison gratuite

1298, de La Pointe-aux-Lièvres, Québec, G1L 4L9



2690, 1ère Avenue / 830, Charest est /
3065, Chemin Sainte-Foy



RESTAURANT FAMILIAL
3238 1^{ère} AVENUE
623-3238



Galerias Charlesbourg - 4250, 1ère Avenue

Resto Taxi Station 2000

Service de traiteur
Chaud ou froid



2111, 1ère Avenue